

GARRIER, Claude. *Défense des Populations et Développement : Un enjeu pour la Banque mondiale*. Montréal, L'Harmattan, Coll. « Points de vue », 1998, 176 p.

Gabrielle Lachance

Volume 31, numéro 2, 2000

Nécessité ou innovation ? Vers une redéfinition de la politique étrangère Canadienne 1984-1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704168ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/704168ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lachance, G. (2000). Compte rendu de [GARRIER, Claude. *Défense des Populations et Développement : Un enjeu pour la Banque mondiale*. Montréal, L'Harmattan, Coll. « Points de vue », 1998, 176 p.] *Études internationales*, 31(2), 374–375. <https://doi.org/10.7202/704168ar>

missions du maintien de la paix, conduites à l'extérieur du cadre onusien. Il est écrit dans un langage accessible, renferme des tableaux fort intéressants et dans les deux langues officielles ; ceci lui donne une utilité accrue.

H. HASSAN-YARI

*Département de science politique
Collège militaire royal du Canada, Kingston*

DÉVELOPPEMENT ET ASSISTANCE INTERNATIONALE

Défense des Populations et Développement : Un enjeu pour la Banque mondiale.

GARRIER, Claude. Montréal,
L'Harmattan, Coll. « Points de vue »,
1998, 176 p.

À une époque où l'action de la Banque mondiale dans les pays pauvres est sérieusement remise en question par plusieurs acteurs de la communauté internationale, l'ouvrage de Claude Garrier laisse perplexe. Bien que la préface de Tchétché Guessan nous fasse mieux comprendre ce que recherche l'auteur, des interrogations demeurent. Par exemple, comment concilier les objectifs de lutte à la pauvreté tels que définis dans les statuts de la Banque avec des constats aussi décevants que ceux qui sont mentionnés dans ce volume et qui se résument à ceci : détérioration de la situation économique et de la souveraineté politique de plusieurs pays aidés par la Banque mondiale.

L'ouvrage comporte deux parties. La première rappelle d'abord les événements qui sont à l'origine de la Banque mondiale et ses objectifs qui consistent « à soutenir la reconstruction

des pays dévastés par la guerre ou les calamités naturelles, à favoriser le développement économique des pays nouvellement décolonisés et la réduction de la pauvreté des populations » (p. 17). Par la suite, l'auteur décrit de façon détaillée une fonction importante de la Banque, soit la régulation des flux financiers internationaux, ce qu'elle fait en appuyant les investissements publics et en conseillant et supervisant des projets.

Lorsqu'elle fournit des capitaux aux PED pour les inclure dans les circuits financiers et commerciaux, la Banque et ses principaux actionnaires deviennent largement bénéficiaires de cette action qui participe à un endettement excessif de ces pays. « ... en 1988, la Banque verse moins d'argent aux PED, qu'elle n'en reçoit de remboursements » (p. 50).

En supervisant de très près les projets qu'elle finance, la Banque mondiale s'ingère de plus en plus dans le gouvernement d'un pays où elle impose un modèle occidental – industriel et néolibéral – de développement. Devant le constat d'échec de plusieurs de ses projets et de sa stratégie de lutte contre la pauvreté, la Banque impose maintenant des prêts d'ajustement structurel dont l'impact sur les pauvres inquiète grandement les ONG de développement.

La deuxième partie décrit l'autre mécanisme régulateur de la Banque mondiale qui vise à obtenir une adéquation entre les investissements publics, les vœux des populations et l'environnement. Cela est fait 1) à l'intérieur d'un cadre institutionnel et 2) par les voies de recours.

Le cadre institutionnel comprend les organes statutaires auxquels on a ajouté, depuis une dizaine d'années, un service d'information sur les activités de la Banque et les projets en cours d'exécution et, en 1994, un Panel indépendant d'inspection. Quant aux voies de recours, il s'agit ici de ceux venant d'un tiers qui a subi un préjudice à la suite d'une négligence de la part de la Banque ou de l'Emprunteur. Soulignons que l'arbitrage est aux frais de l'Emprunteur.

La Banque cherche à développer ses relations avec les ONG (qui n'ont aucun pouvoir formel) dans le but avoué d'atteindre les populations des PED et des objectifs de développement humain et environnemental. Ce faisant, elle court-circuite en partie les gouvernements. Par ailleurs, elle permet aux ONG d'accroître l'indépendance des populations et contribue à l'émergence d'une société civile. Pour cette dernière raison, il arrive que des ONG soient surveillées de près par certains gouvernements.

Dans sa conclusion, l'auteur évalue les moyens que la Banque a créés pour favoriser la participation des populations. Il indique que « les procédures instituées par le Panel indépendant sont inefficaces » et que, « d'une manière générale, les fonctions de régulations organisées par les statuts restent peu efficaces sinon irréalistes » (p. 154). Cela ne l'empêche pas de croire « que la Banque œuvre pour le progrès de la démocratie réelle » (p. 25).

On se demande où l'auteur puise son optimisme alors qu'il relève constamment les contradictions et ambiguïtés des actions de la Banque mondiale. Contradictions entre les objectifs

mentionnés dans les statuts et les activités courantes, entre ce que la Banque dit et ce qu'elle fait.

En ce qui concerne la recherche de collaboration avec les ONG, on peut douter des objectifs de la Banque. Est-ce vraiment pour mieux atteindre les populations? Jusqu'à un certain point, oui, car elle a besoin de mieux connaître leurs besoins. Cependant, ces alliées lui permettent de faire valoir des considérations humanitaires, environnementales ou de défense des droits humains que, par ailleurs, elle relègue nécessairement après les considérations d'ordre économique. Les ONG ne pourront jamais participer aux politiques de la Banque mondiale. Tout au plus, pourront-elles lui permettre d'améliorer son langage et son image. Car, la Banque est une institution de prêt et elle doit être rentable pour survivre. Voilà la réalité.

Un ouvrage surtout descriptif, d'une argumentation faible et dont les conclusions sont peu concluantes. Bonne bibliographie sur les questions de développement.

Gabrielle LACHANCE

*Sociologie—option développement
Anjou, Québec*

MOUVEMENTS MIGRATOIRES

Les nouvelles élites de la mondialisation : Une immigration dorée en France.

WAGNER, Anne-Catherine. Paris, Presses Universitaires de France, 1998, 236 p.

D'entrée de jeu, soulignons notre appréciation pour le livre de Anne-Catherine Wagner qui présente les